



# FIL D'INFOS

Semaine du 02 janvier 2023 au 08 janvier 2023

N° 272



## RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE FRANCE DOMAINE ET LE NOTARIAT

Dans le cadre de la dynamisation et de la sécurisation des opérations immobilières de l'Etat, en particulier les cessions et les acquisitions, les services du Domaine sont invités, depuis de nombreuses années, à recourir à des notaires pour la rédaction d'actes authentiques.

Le partenariat mis en place avec la profession en 2007 est réaffirmé par la signature d'une convention d'objectifs pour quatre nouvelles années.

En effet, les besoins des services du Domaine sont toujours aussi importants (environ 11 000 cessions entre 2010 et 2020) et cette convention exprime les attentes de l'Etat à l'égard des notaires, en matière d'accès au droit et au service public de la justice et en matière d'authenticité ou de maillage territorial.

Le maillage répond, notamment, aux enjeux suivants :

- Identifier des études notariales partenaires en collaboration avec les instances notariales,
- Faciliter l'accès des services locaux du Domaine à ces notaires identifiés,
- Clarifier les obligations réciproques des parties en présence,
- Réduire la durée de traitement des dossiers tout en garantissant une forte exigence de qualité rédactionnelle des actes.

Afin de permettre à la chambre de communiquer le nom des candidats à la commission de la DDFIP chargée de retenir les notaires proposés, j'invite ceux d'entre vous qui veulent faire acte de candidature à vous inscrire en cliquant [ICI](#).

Avant de vous engager, soyez sûr que vous pourrez respecter vos obligations et la charte que vous signerez avec les services de France Domaine, il en va de la crédibilité du notariat face aux attentes de l'Etat.



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

## ACTUALITÉS



### BONNE ANNÉE !

Je souhaite à chacun(e) d'entre vous, notaires, collaborateurs et vos familles, une très bonne année.

Que l'enthousiasme et la sérénité vous accompagnent pour la réalisation de vos projets personnels et professionnels.

Je formule le vœu que l'esprit de cohésion et la fraternité dirigent nos actions.

Sachons, plus que jamais, par ces temps qui peuvent être angoissants pour nos clients, être, à leur côté, les professionnels du droit indispensables pour les accompagner avec expertise et humanité.

Catherine DECAEN - Présidente



### APPEL À CANDIDATURES POUR LA VENTE, L'ACQUISITION OU LA VALORISATION DES BIENS DE L'ÉTAT PROPRIÉTAIRE

Pour déposer votre candidature auprès des services du Domaine de votre DDFIP, [cliquez ICI](#).

Retrouvez ci-dessous en PJ la charte relative au traitement de dossiers de « successions vacantes » transmis par France Domaine.

[charte-france-domaine.pdf](#)



PriceHubble

### DERNIÈRES SESSIONS DE FORMATION PRICEHUBBLE

Afin que ceux qui n'ont pas pu assister aux formations de décembre puissent découvrir, dès ce début d'année, le partenariat que nous avons mis en place, voici le lien vers la page d'inscription aux webinars de janvier : "Session de

formation PriceHubble - Analyse immobilière et génération d'un rapport".

Les formations auront lieu en ligne : mardi 10 et jeudi 12 janvier de 12h00 à 13h00

[Inscrivez-vous ici.](#)



MINISTÈRE DE  
LA JUSTICE

## RÉFORME DES PRESTATIONS DE SERMENT

Depuis le 1er janvier 2023, les notaires ne devront plus prêter qu'une seule fois serment devant la Cour d'appel dans le ressort de laquelle se situe la résidence de l'office dans lequel exercera le notaire nommé pour la première fois.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent exclusivement aux demandes de prestation de serment déposées à compter du 1er janvier 2023. La Chancellerie considère, pour déterminer le régime de prestation de serment, qu'il convient de retenir la date de parution au Journal Officiel pour les arrêtés, et celle de l'acceptation pour les déclarations de reprise d'activité.

Ainsi, pour les arrêtés publiés avant le 1er janvier 2023 et les demandes de reprise d'activité de notaires salariés dont le statut indiqué sur le portail OPM est «accepté sans publication au Journal Officiel» avant le 1er janvier 2023, ce sont les anciennes règles de prestation de serment qui s'appliqueront, devant le tribunal judiciaire.

En revanche les arrêtés de nomination, hors primo-nomination, publiés au Journal Officiel à compter du 1er janvier 2023, ou les reprises d'activité de notaires salariés dont le statut indiqué sur le portail OPM est « accepté sans publication au Journal Officiel » à compter du 1er janvier 2023, ne donneront plus lieu à prestation de serment.

Un article détaillant ces informations a été mis en ligne sur le site [OPM](#).

La Chambre se tient à votre disposition pour tout renseignement.



MINISTÈRE DE  
LA JUSTICE

## DÉSIGNATIONS JUDICIAIRES : RAPPEL

Retrouvez ci-dessous la charte de bonnes pratiques applicables en matière de liquidation partage.

Vous trouverez dans le document "Annexes" la liste des notaires qui figurent actuellement sur la liste.

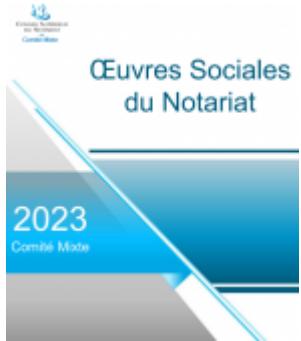
Vous souhaitez figurer sur cette liste en 2023 ?

Vous ne souhaitez plus être sollicité dans le cadre des désignations judiciaires?

Vous souhaitez maintenir votre participation en 2023 ?

Indiquez-le [ici](#).

[charte-signee-le-121222.pdf](#)



## ŒUVRES SOCIALES DU NOTARIAT - COMITÉ MIXTE

Retrouvez ci-dessous la brochure 2023.

Le guide de l'action sociale du notariat de la CRPCEN dématérialisé sera prochainement consultable sur le portail Real.

[brochure-csn-cm-2023.pdf](#)

---



## RENCONTRE TRANSMISSION D'ENTREPRISE À SAINT-LÔ - Invitez et accompagnez vos clients chefs d'entreprise !

La CCI Ouest Normandie et l'Unofi organisent une rencontre le mardi 7 février 2023 de 18h00 à 20h00 à la CCI Ouest Normandie à Saint-Lô sur le thème : « **Transmission d'entreprise – Les solutions pour alléger la facture** ».

Cette rencontre, coanimée par Martin THORAVAL, membre de chambre et Nadia RENAULT d'UNOFI, est destinée à vos clients chefs d'entreprise.

Vous pouvez donc d'ores et déjà transmettre l'invitation ci-dessous aux clients susceptibles d'être intéressés par la transmission de leur entreprise.

Les notaires et collaborateurs sont bien évidemment conviés.

Inscriptions en ligne : [ICI](#)

Contact : Nadia RENAULT - nrenault@unofi.fr.

[invitation-rencontre-7-fevrier-2023-st-lo.pdf](#)

---



## MATINÉE THÉMATIQUE LE 9 FÉVRIER 2023 "Marque employeur : comment attirer les talents ?"

La Communauté Urbaine de Caen la Mer organise une matinée dédiée aux enjeux de la marque employeur le 9 février prochain à 8h45 à Caen, destinée à tous les employeurs du périmètre de Caen la Mer.

Information, programme et inscription obligatoire : [ICI](#)

---



## PARCOURS ZÉRO PAPIER

Il reste des places au cycle de formations Zéro Papier des 19 janvier, 7 mars et 23 mai prochains.

L'inscription d'un binôme notaire/collaborateur par office est recommandée.

Programme et inscription dans la rubrique Formations du Fil d'infos.



## PLATEFORME DE DÉCLARATION DE SINISTRE

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, [cliquez ici](#).



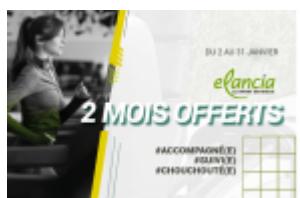
## PULL DE NOËL 2022 : RÉTROSPECTIVE

44 photos, 18 offices dont 9 dans la Manche, 5 dans Calvados et 2 dans l'Orne.

Bravo et merci aux offices participants !

Le défi est désormais lancé pour les autres en 2023 !

Retrouvez l'album complet [ICI](#).



## BON PLAN TRIP NORMAND

Jusqu'au 31 janvier, profitez de vos **2 premiers mois d'abonnement offerts** !

Cumulable avec l'avantage adhérent Trip Normand sur présentation de la carte :

Pack Forme 69€ au lieu de 89€

Mensualité 39,90€ au lieu de 44,90€ sur une formule 12 mois

**Valable dans les salles Elancia suivantes :**

- 17 Av. du Six Juin 14000 Caen
- 81 Bd Georges Pompidou 14000 Caen
- 10 Rue Michel Tournier 14120 Mondeville
- 6 Rue Jules Dufresne 50100 Cherbourg-en-Cotentin
- Avenue du Thivet 50130 Cherbourg-en-Cotentin



## DÉCÈS

La Chambre a appris le décès de Me Jean LEFEVRE, notaire honoraire à PONT-L'ÉVÈQUE, survenu le 12 décembre 2022.

**CLÉS REAL**

**01**  
FÉVR.

[S'inscrire](#)

**22**  
FÉVR.

[S'inscrire](#)

## FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

### Janvier

**19**

LE PARCOURS ZP (zéro papier) -  
19/01 - 07/03 et 23/05/2023

### Février

**09**

ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC  
LES CONSULTANTS DU CRIDON  
DE PARIS

### Mars

**09 - 10**

ANGLAIS JURIDIQUE  
APPLIQUÉ AU NOTARIAT -  
Intensif - 9 et 10 mars 2023  
(10h)

**16**

ASPECTS LIQUIDATIFS DES  
RUPTURES ENTRE CONCUBINS  
ET PARTENAIRES DE PACS

**22 - 23**

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE  
NOTAIRE NOUVELLEMENT  
NOMMÉ - 22 et 23 mars 2023  
(2 jours)

**30**

PASSER EN MODE ENTREPRISE

### Avril

**06**

LE STATUT DU FERMAGE :  
Contours et détours

**Mai**

**05**

BIOÉTHIQUE, PMA, ADOPTION ET  
ÉTAT CIVIL : Le rôle du notaire en  
matière de filiation

**11**

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS :  
détection, outils et solutions

**Juin**

**08**

LA MÉDIATION, L'ALLIÉE DU  
NOTAIRE

**15**

EXONÉRATION DUTREIL :  
Transmission de société ou  
d'entreprise par succession et  
donation

**Novembre**

**24**

ACTUALITÉS DES  
RECTIFICATIONS FISCALES EN  
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES  
PROFESSIONNELLES ET  
CHANGEMENTS DE RÉGIMES  
FISCAUX



Accédez à votre wishlist

**CVTHÈQUE**

**SOS STAGE BTS (5 semaines)**

**Calvados**

dès que possible.

**NOTAIRE ASSISTANT**

**100% en télétravail**

en CDD ou CDI

## **COLLABORATEUR NOTARIAL**

**Calvados**

À partir de septembre 2023

## **STAGE LICENCE PRO MÉTIERS DU NOTARAIAT**

**Manche - Orne - Calvados**

du 27 février au 10 juin 2023

## **PRESTATIONS DE SERMENT**

**16**

JANV.

**Me Raphaëlle de l'ISLE, notaire salariée  
Reprise de fonctions au sein de la SCP BLOCHE,  
DARRAS et POTTIER, à Bayeux.**

## **VIE DE LA COMPAGNIE**

**24**

DÉC.

### **SELARL GERVAIS - DECAEN - POTIER et SOYER-CHOPALIN NOTAIRES**

Nominations de Mes Catherine DECAEN, Gaëlle GERVAIS, Eric POTIER et Justice SOYER-CHOPALIN, notaires associés au sein de la SELARL nouvellement constituée en remplacement de la SCP à Mortagne-au-Perche.

Ils ont prêté serment devant le TJ d'Alençon le 30 décembre 2022.

## **AGENDA DES ÉLUS**

**09**

JANV.

**Réunion des membres du Bureau de la Chambre.**

# SUCCESSIONS

## Calvados :

COTTON Aline  
WABO FODOUOP CHRISTIAN  
HENRI  
WABO FODOUOP CHRISTIAN  
HENRI  
DUMANOIS FRANCOISE  
ENGRAND Sylviane  
DUMANOIS FRANCOISE  
LECOMTE BERNARD  
DENIEUL LAURENT  
VIEL MARIANNE  
HARDY Guy  
JEANNIN MARIE-CLAIRe

## Manche :

DENIS Jacques es  
BOURGEOIS José  
MABIRE Simonne  
LEJUEZ MICHEL  
BALLOIS NÉE PRIME Denise  
LEROY Claude

## Autres :

DABIN - MORIN GENEVIEVE  
AYRAULT Nadine



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)